



Mesure de la consommation du foncier agricole

Projet DRAAF/DREAL/DDT Rhône-Alpes

DRAAF Rhône-Alpes
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

1. Stratégie régionale de gestion durable du foncier



- Stratégie portée par les préfets de région et département
- Objectif : réduire de 50% le rythme d'artificialisation des sols en 10 ans
- Moyens visés :
 - Une charte d'engagement partenarial*
 - Un observatoire de l'utilisation des sols
 - Un réseau DRAAF/DREAL/DDT
- * Discussions en cours avec les collectivités territoriales

DRAAF



www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr



Contacts :

Secrétariat Général aux Affaires
Régionales Rhône-Alpes
106, rue Pierre Corneille
69419 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 61 60 60

Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Rhône-Alpes
5, place Jules Ferry
69453 Lyon cedex 06
Tél : 04 72 28 60 00

Direction Régionale de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3202
69401 LYON cedex 03
Tél : 04 78 63 13 13

En Rhône-Alpes

CONSTAT

- L'artificialisation représente 10% de la surface des sols en 2010
- Diminution de 18% de la surface agricole utilisée en 40 ans, dont 6% entre 2000 et 2010
- Population en augmentation de 9,4% entre 1999 et 2009
- +1,4 million d'habitants attendus d'ici 2040

OBJECTIFS

- Réduire de 50% le rythme d'artificialisation des sols durant l'actuelle décennie
- Appliquer la séquence « Éviter - Réduire - compenser » à la consommation de l'espace agricole

MOYENS

- Une connaissance plus approfondie des dynamiques foncières
- Un partenariat entre l'État et les collectivités compétentes aux différentes échelles
- La mise en place de stratégies foncières
- Un État moteur et exemplaire

L'État s'engage pour une gestion durable et économe du foncier en Rhône-Alpes

Une région dynamique mais marquée par une forte consommation de foncier agricole et naturel

Une économie et une démographie dynamiques

Rhône-Alpes est la deuxième région française par sa population, (6,2 millions d'habitants en 2011). Elle continue de croître significativement (1,4 million d'habitants supplémentaires d'ici 2040). La région est un espace économique majeur, produisant 9,6% de la richesse de la France (Source : INSEE).

Une forte périurbanisation qui participe à une artificialisation excessive des terres

L'habitat se développe majoritairement en périphérie des villes et des villages, sous forme pavillonnaire. Le rythme de consommation d'espace dépasse le taux démographique : c'est le phénomène d'étalement urbain. Cette urbanisation peu dense consomme d'importantes surfaces à vocation agricole ou naturelles.

En l'absence de politiques actives de réserves foncières et de recyclage des friches, les zones d'activités et commerciales se développent à la périphérie des villes au détriment des zones stratégiques pour l'économie agricole.

Selon les données du dernier recensement agricole, la surface agricole utilisée en Rhône-alpes a ainsi diminué de 18 % en 40 ans. De plus, cette diminution s'accélère : entre 2000 et 2010, cette baisse atteint 6 % contre 3 % au niveau national.

Fort de ce constat partagé par tous, l'État en Rhône-Alpes s'engage dans une stratégie destinée à lutter contre la consommation foncière abusive. Il decline les objectifs nationaux visés par **les lois Grenelle et la loi de modernisation de**

l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010, dont l'ambition est de réduire de moitié l'artificialisation des terres d'ici 2020.

L'État en Rhône-Alpes traduit cet objectif au travers :

- du **projet d'actions stratégiques de l'État en région (PASE)**, qui reprend cet objectif comme condition *sine qua non* de développement durable de la région et de maintien de son attractivité et de son patrimoine ;

- du **plan régional de l'agriculture durable de Rhône-Alpes (PRAD)** adopté le 24 février 2012, qui prévoit l'élaboration d'un « document régional de référence de l'État, partagé, promouvant une gestion économe du foncier » ;

- du **projet de schéma régional d'air énergie (SRCAE)**, qui inscrit dans ses objectifs la limitation du rythme de consommation des espaces naturels et agricoles (-4% entre 2010 et 2020) et la stabilisation de la surface agricole utile en zone périurbaine ;

- du **projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE)**, qui met en avant comme objectif la nécessité de lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Ainsi, les politiques publiques de maintien d'une agriculture compétitive et durable, de maîtrise des consommations énergétiques, de préservation de la biodiversité et de développement durable se rejoignent-elles dans cet objectif de lutte contre la consommation excessive de foncier agricole et naturel.

2. Projet d'observatoire de l'utilisation des sols

Premiers résultats attendus en 2014



Objectifs :

- Mesurer la consommation de l'espace de façon cohérente de l'échelle régionale à l'échelle communale
- Comprendre les dynamiques foncières
- Partager les indicateurs et les constats entre Etat et Collectivités



Crédit photo : <http://www.valenceagglo.fr>, Bourg-Lès-Valence (26)

DRAAF



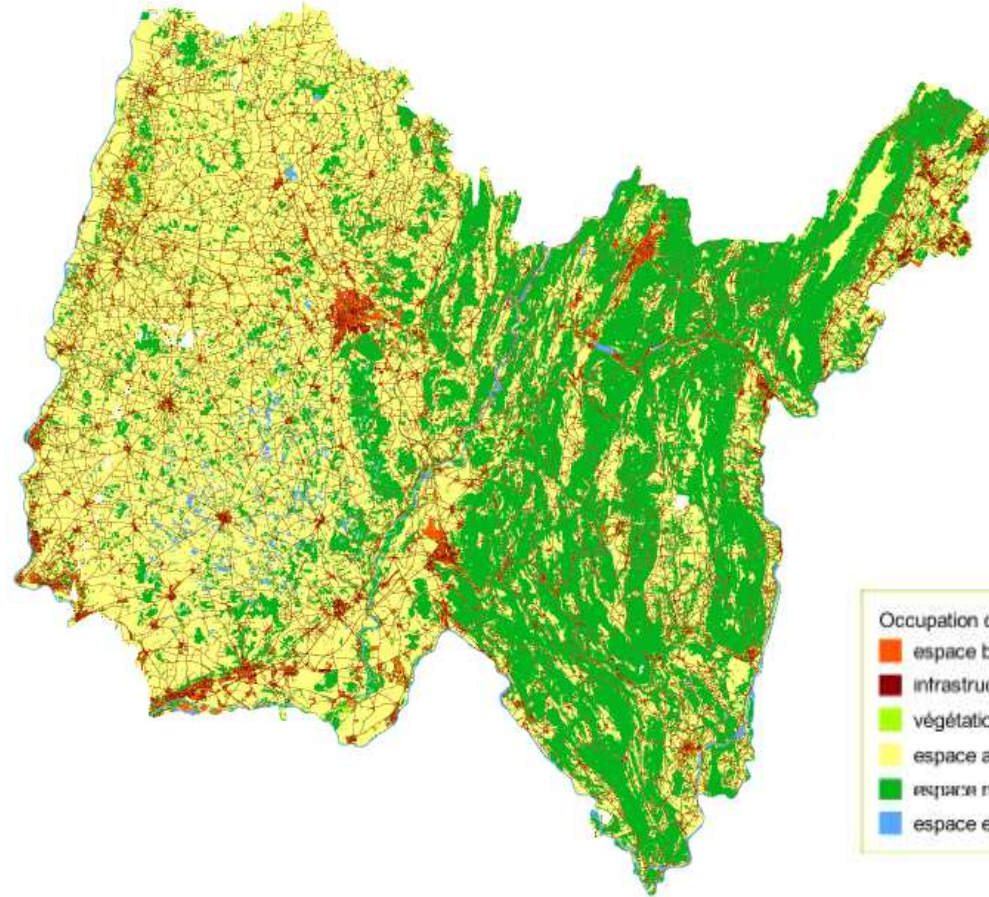
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

CNIS / 22 novembre 2012

3



Résultat de la
méthode IRSTEAD
dans l'Ain



DRAAF



	DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP Pôle pour la Valorisation des Données
	Date de création : mai 2012
	Sources : DRAAF 2012 ©IGN - GéoFLA® (2010)



3. Estimation de l'artificialisation du foncier agricole

Premiers résultats fin 2012



Objectifs

- Obtenir rapidement des estimations de l'artificialisation du foncier agricole
- Produire des résultats uniformément au niveau régional, tout en permettant d'intégrer différentes données locales
- Croiser plusieurs sources de données pour les compléter les unes aux autres

Taux annuels moyens d'évolution de la surface agricole

Méthodes de mesure de l'occupation du sol	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Teruti Lucas 2006-2009	-0,32	-1,10	-0,96	0,02	0,24	-0,54	-0,36	-0,94	-0,39
Corine land cover 2000-2006	-0,11	-0,08	-0,05	-0,52	-0,37	-1,08	-0,04	-0,04	-0,31
RPG 2006-2011	-0,18	0,78	0,38	-0,29	-0,41	0,80	2,43	0,88	0,35
RPG 2007-2011	-0,23	0,91	0,41	-0,75	-0,55	1,51	2,06	0,66	0,25
RPG 2009-2011	-0,44	-0,36	0,16	-1,27	-0,91	1,99	0,10	-0,25	-0,32
Majic 2009-2011	-0,12	-0,12	-0,14	-0,16	-0,12	-0,29	-0,08	-0,17	-0,15
dont Terres+Pres	-0,11	0,07	0,08	-0,16	-0,11	-0,09	-0,06	-0,16	-0,08
dont Vergers+Vignes	-1,17	-0,78	-1,25	-0,26	-0,86	-1,55	-0,88	-1,22	-1,06
RA 2000-2010	-0,30	-1,12	-1,23	-0,40	-0,39	-0,76	0,06	-0,95	-0,62
Spot Thema 2000-2010						-0,18			
Méthode Ardèche 2002-2007 (photointerprétation)		-0,12							
Méthode Haute-Savoie (méthode composite)								-0,24	

DRAAF



3. Estimation de l'artificialisation du foncier agricole

Premiers résultats fin 2012

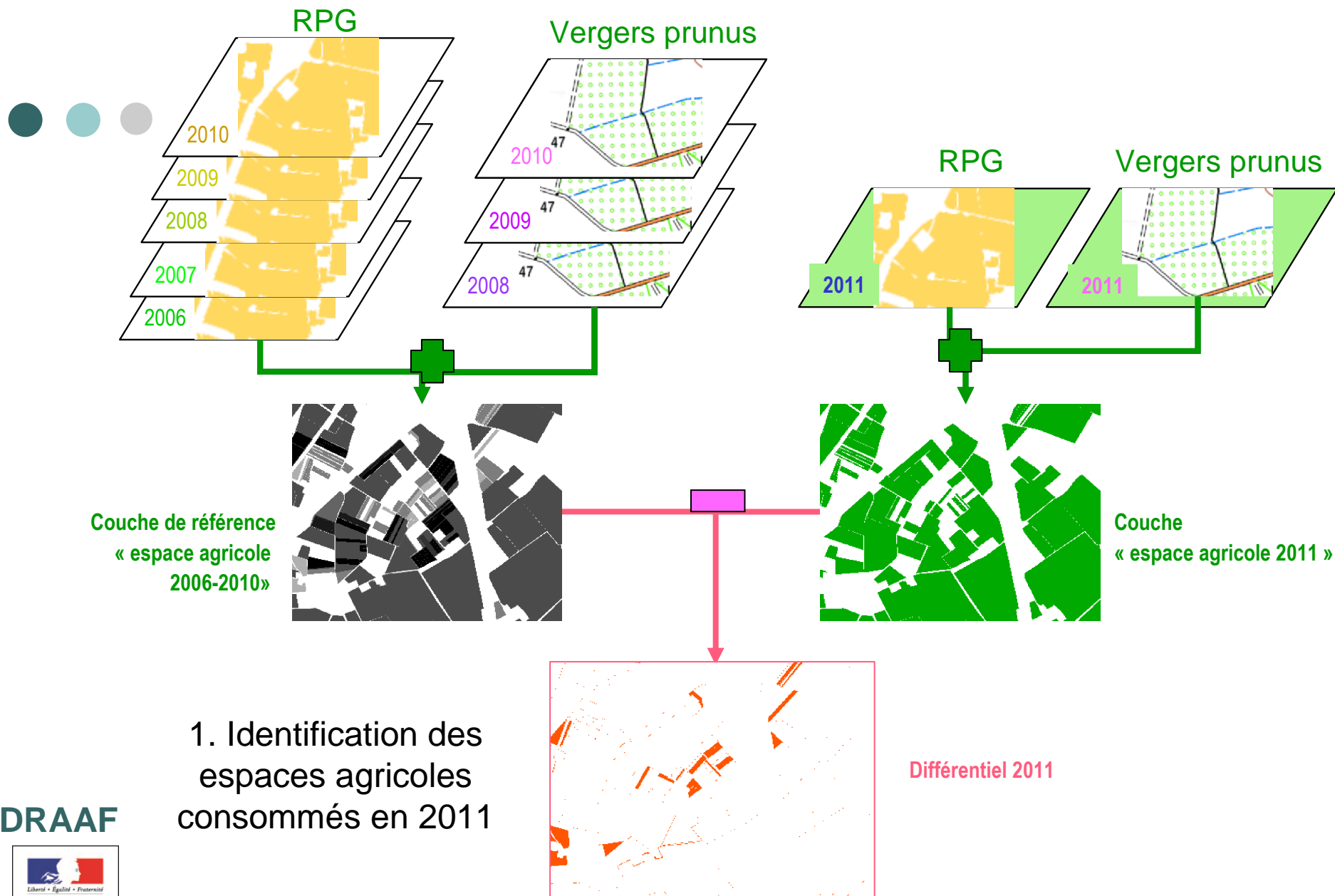


Méthodologie

- Création de la couche de référence « agricole 2006-2010 »
- Calcul du différentiel avec les cultures 2011
- Création de couches 2011 de parcelles « bâties », de terrains à bâtir, de localisant des bâtiments BD Topo
- Création de couches des zones d'activité, des terrains de sports et des carrières
- Création d'une couche projets d'infrastructures linéaires
- Croisement du différentiel cultures 2011 avec les différentes couches précédentes pour qualifier chaque objet du différentiel

DRAAF





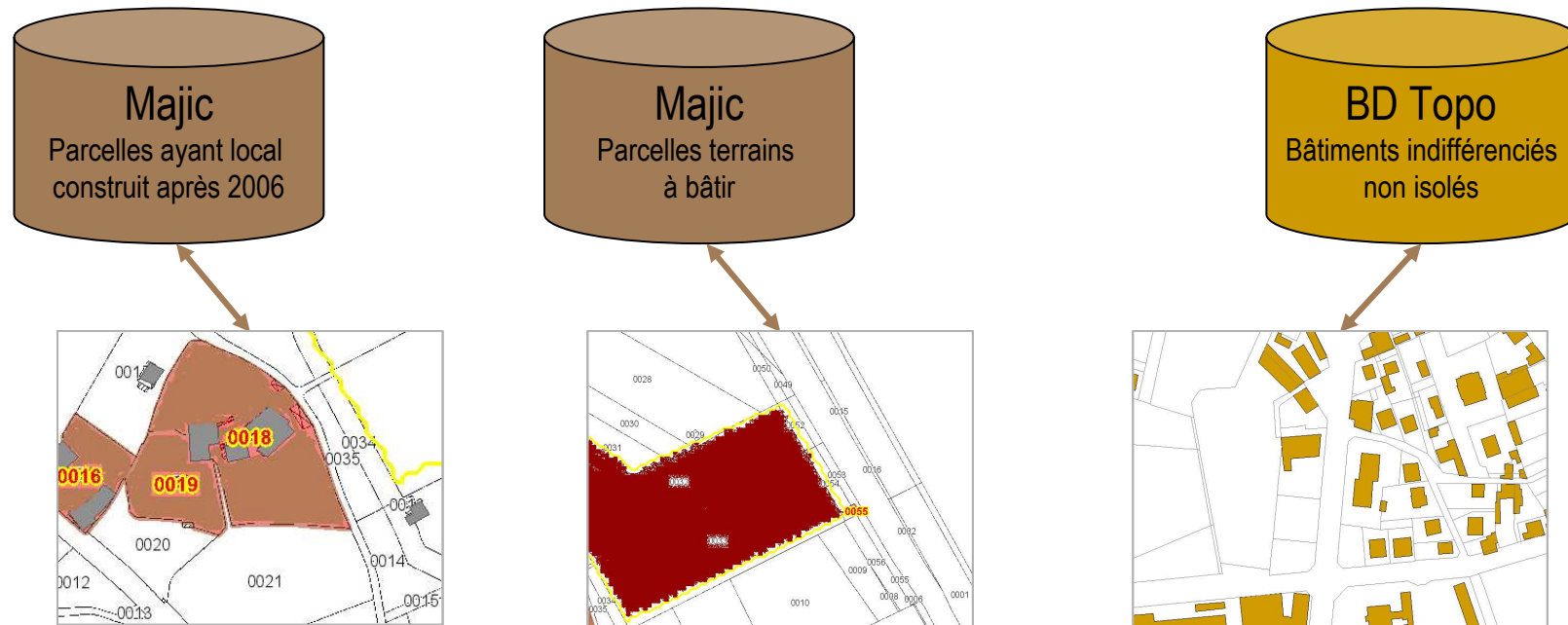
1. Identification des espaces agricoles consommés en 2011

DRAAF





2. Création d'une couche 2011 des parcelles « bâties »

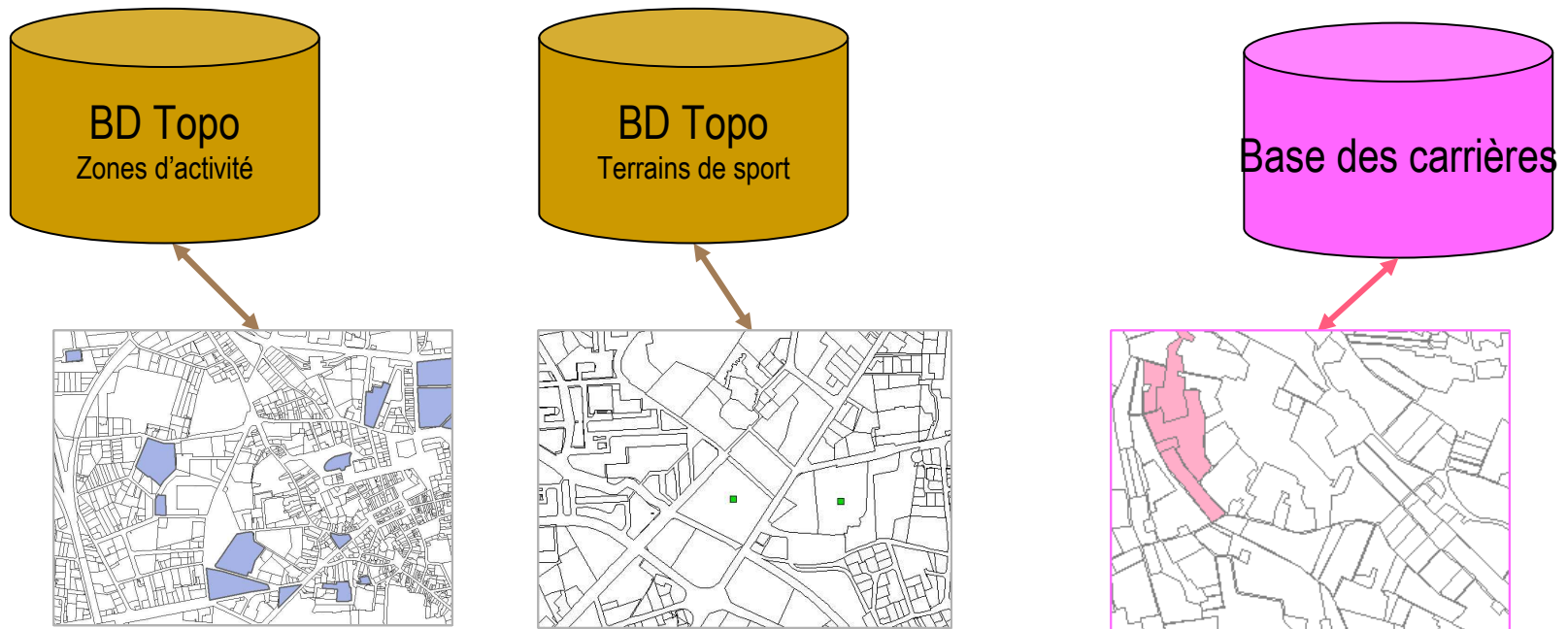


DRAAF





3. Création d'une couche 2011 des parcelles « artificialisés »

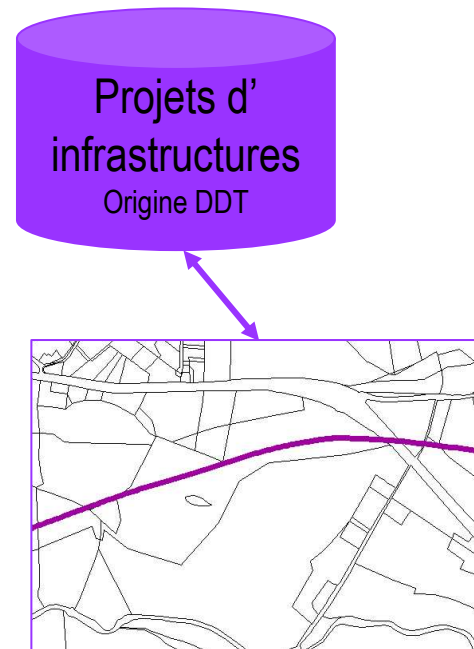


DRAAF





4. Création d'une couche 2011 des projets « infrastructures »



DRAAF



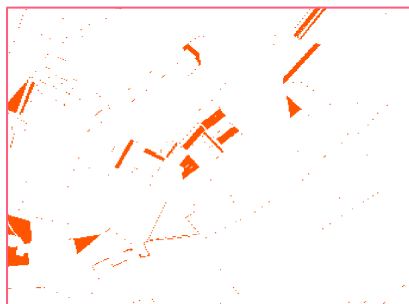
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

CNIS / 22 novembre 2012

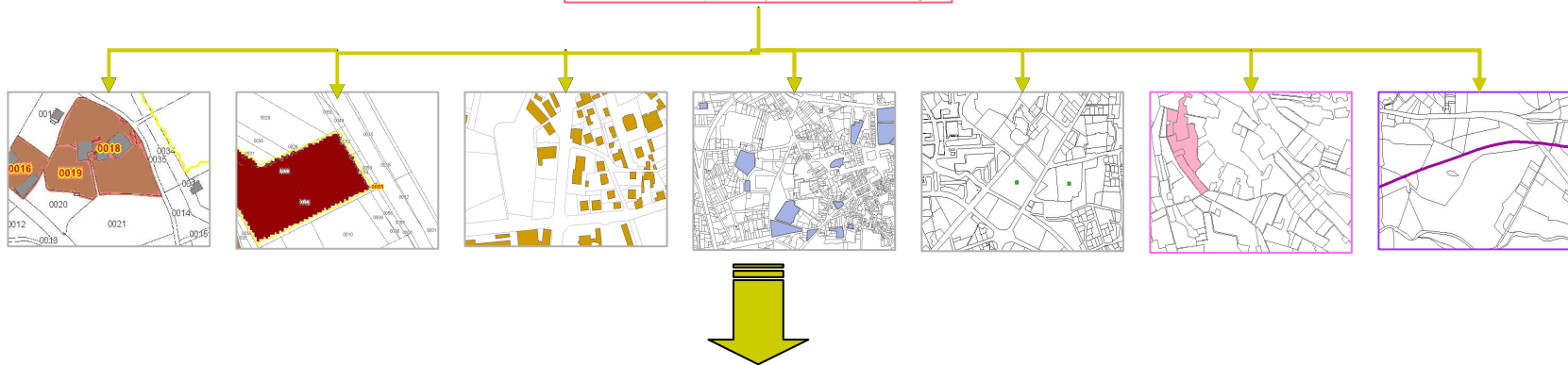
10



Différentiel 2011



5. Caractérisation et validation des espaces agricoles consommés en 2011



ID	Parcelle MAJIC avec local	Parcelle MAJIC terrain à bâtir	Bâti BD Topo	Zone d'activité BD Topo	Terrain de sport BD Topo	Carrière	Projet d'infrastructure	Toujours agricole
997					golf			
998	ZA52		BATIMENT000 022					
999								O

DRAAF



3. Estimation de l'artificialisation du foncier agricole

Premiers résultats fin 2012



Résultats

- Estimations cohérentes de l'échelle régionale à l'échelle communale
- Méthode reproductible dans toutes les régions
- Mise à jour tous les 2 ans (Majic)



Crédit photo : MAA-DICOM-Xavier REMONGIN, vallée de la Roanne - Juin 2012

DRAAF



www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

CNIS / 22 novembre 2012

12